

## Communiqué de Presse

### Pour une politique publique ambitieuse de santé environnementale

#### ***Contexte : l'environnement tue et coûte cher***

Aujourd'hui, la détérioration des milieux naturels, les épisodes récurrents de pollution de l'air, l'omniprésence de la pollution chimique, le changement climatique ont **un impact de plus en plus marqué sur la santé humaine**.

Cet impact se chiffre en dizaines de milliers de morts par an en France, entre 60 000 et 100 000 selon les estimations. Il est aussi **responsable d'une augmentation constante des maladies chroniques** (maladies cardio-vasculaires, neuro-dégénératives, cancers, diabètes).

**Cette dégradation sanitaire coûte cher à la société**. En 2018, la seule pollution de l'air aurait coûté plus de 166 milliards d'euros aux plus grandes villes d'Europe. En France, un rapport de l'IGAS a évalué à 7,5% du PIB le coût des effets sanitaires de l'environnement dégradé.

Face à ces risques, **une nouvelle approche pluridisciplinaire a été conceptualisée par l'OMS : la santé environnementale**. Depuis 2004, la France a mis en place des plans nationaux de santé environnementale (PNSE), mais qui ont montré leurs lacunes, comme l'ont déploré deux rapports d'inspection publiés en décembre 2018.

**La crise sanitaire de la Covid-19 qui a frappé l'humanité en 2020 a révélé les interactions étroites entre santé humaine, faune sauvage et environnement**.

Une enquête parlementaire a donc été diligentée pour identifier ces limites et esquisser des solutions.

#### ***Gouvernance : il faut une colonne vertébrale solide à la santé environnementale***

La gouvernance de la santé environnementale doit être entièrement repensée. Jusqu'à présent, le pilotage des PNSE a été morcelé entre plusieurs ministères et il s'est montré insuffisant pour mener à bien les actions du plan.

Au niveau national, **un poste de délégué interministériel** placé sous l'autorité directe du Premier ministre permettrait d'impulser une dynamique nouvelle.

Le pilotage des politiques publiques serait confié à **un Office national de santé environnementale (ONSE), qui serait responsable de leur application**. Instance indépendante, il orienterait les priorités de recherche et aurait la possibilité de lancer des appels à projet pour que la France soit enfin équipée d'une stratégie de recherche cohérente sur la santé environnementale.

**Le Groupe Santé Environnement (GSE) doit être préservé** : c'est un lieu de débat entre toutes les parties prenantes de la SE, il produit des recommandations pertinentes pour les politiques publiques et doit être institutionnalisé.

**Au niveau régional, la gouvernance aujourd'hui est à la peine**, éclatée entre les préfets de région, les Agences régionales de santé et les Conseils régionaux. Ce mode de fonctionnement est incompréhensible pour les citoyens.

**Des offices régionaux de santé environnementale (ORSE)**, placés sous la responsabilité des conseils régionaux, pourraient reprendre le pilotage de la santé environnementale dans les territoires, afin de coller au plus près des besoins des citoyens.

## ***Données : une base de données pour améliorer leur interopérabilité***

Les politiques de santé environnementale souffrent actuellement d'un éparpillement des données. Des bases de données sanitaires et environnementales existent déjà, mais dans des formats qui ne sont pas compatibles entre eux.

**Un observatoire des données, le SE Data Hub, pourrait systématiser la collecte et la consolidation de ces données sanitaires et environnementales**, afin d'avoir une meilleure compréhension de l'ensemble des pollutions auxquelles les Françaises et les Français sont exposés. Il participerait à la définition de l'exposome.

## ***Science : « le 21<sup>e</sup> siècle doit être celui de l'hygiène chimique »***

L'ANSES, une des plus grandes agences sanitaires du monde, reste la mieux placée pour demeurer l'opérateur scientifique principal de la santé environnementale. Mais **son périmètre doit être redéfini pour circonscrire les risques de conflits d'intérêt** et retrouver la confiance des Françaises et des Français.

Elle travaillerait en collaboration étroite avec l'ONSE décrit ci-dessus.

Par ailleurs, **une nouvelle Haute Autorité de l'Expertise aurait pour mission de faire évoluer les cadres réglementaires français en matière de seuils toxicologiques**. Elle participerait activement à la définition de la réglementation européenne.

## ***La santé environnementale, le serpent de mer des cursus de formation***

Enfin, **une véritable formation à la santé environnementale doit être mise en place**.

Des référentiels de formation doivent être créés non seulement à destination des professionnels de santé (médecins, infirmières, puéricultrices, etc.), mais également de toutes les professions qui ont des liens avec la santé environnementale (urbanistes, aménageurs, producteurs de biens de consommations, élus), ainsi que les citoyens.

## ***À propos d'Élisabeth Toutut-Picard***

Élisabeth Toutut-Picard est députée depuis 2017, sous l'étiquette LREM. Elle a présidé une mission d'information commune sur les pesticides. Elle a été désignée présidente du Groupe Santé Environnement par la ministre des Solidarités et de la Santé et par le ministre de la Transition Ecologique et Solidaire en 2018. Dans ce cadre, elle a co-organisé les événements qui jalonnent l'élaboration du Plan national Santé Environnement, en 2019 et en 2020.

Ancienne élue au conseil municipal de Toulouse et au Conseil de l'agglomération, elle a été adjointe au maire en charge de l'environnement, du développement durable et du suivi des nuisances industrielles, ainsi que conseillère métropolitaine et présidente de la commission EDDE (Environnement, Développement durable, Énergies) de Toulouse Métropole.

Élisabeth Toutut-Picard est une ancienne directrice d'hôpital, à Paris et Toulouse (notamment à l'Hôpital des Enfants et à l'Hôpital Paule de Viguière Femme Mère Couple du CHU). Psychosociologue et diplômée d'un Master en Développement durable de l'Université de Paris Dauphine, elle a mis en place au CHU de Toulouse les premières démarches de développement durable et responsabilité sociale en milieu hospitalier de France.